

RESTAURATION DE LA VÉGÉTATION

EN BORD DE COURS D'EAU



OBJECTIFS :

- Maintenir les berges
- Offrir des caches pour la faune aquatique et terrestre (zones d'habitat, de reproduction et de nourriture)
- Freiner et absorber une partie des eaux de ruissellement

MÉTHODES EMPLOYÉES :

- Débroussaillage des berges et création de trouées permettant l'accès aux usagers (pêcheurs...)
- Abattage d'arbres instables, penchés ou morts qui menacent de tomber
- Enlèvement d'amas de bois dans le lit



LES ENCOMBRES

- Problématiques dans les secteurs inondables ou au niveau des ouvrages.
- Chaque propriétaire riverain a le devoir d'entretenir régulièrement le cours d'eau (article L.215-14 du code de l'environnement).



LES ENCOMBRES

EXEMPLE D'INTERVENTION : LE DÉBARDAGE À CHEVAL

Idéal dans les sites difficilement accessibles aux engins motorisés. N'abîme pas le sol et préserve l'environnement fragile.



LE DÉBARDAGE À CHEVAL

UN ENTRETIEN RAISONNÉ DE LA RIPISYLVE



RIPISYLVE BIEN ENTRETENUE

Pour réaliser ces travaux, vous pouvez bénéficier de conseils du technicien de rivières de votre secteur ainsi que du soutien financier (jusqu'à 80%) de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Indre-et-Loire.

Avec le soutien financier de :